



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
13 novembre 2023**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 25 septembre 2023, sous la présidence de Madame Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

Etai ^{ent} présents :	Sylvie COMUZZI, Raymond JOYARD, Christianne MAURON, Michel MOINE, Françoise DESMIDT, Xavier BOSSAN, Juliette AUGERT, Pascal CURTET, Edda GRASSET, Isabelle GREGIS, Christophe PERROUSSET, Jean-Marie PONCET ; Pascale GOUILLOUX, Claire ZARA-MARMETH, Mathilde FAVRE, Louison DONIER
Excusé :	Hervé GARBE,
Pouvoirs :	Hervé GARBE à Mathilde FAVRE
Secrétaire de séance :	Pascale GOUILLOUX

Ouverture de la séance : 19 h

Présentation de Madame Anne-Siegrid ADAMOWICZ qui a intégré les services de la mairie au poste de chargée des collections pour le musée archéologique d'Izernore.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 octobre 2023 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE signées par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire :
Délibération N° D20200608_018 du 08 juin 2020

DE2023-192-209 : signée le 29/09/2023 avec ALDENE TECHNIC BUREAU de 215,00 € HT soit 258,00 € TTC pour la fourniture d'un téléphone fixe - bureau chargé d'opérations

DE2023-192-210 : signée le 10/10/2023 avec TECHNIC + de 367,96 € HT soit 441,55 € TTC pour la fourniture de vêtements de travail - service cantine scolaire

DE2023-192-211 : signée le 11/10/2023 avec HAUT-BUGEY AGGLOMERATION de 98,56 € HT soit 118,27 € TTC pour l'installation d'un compteur DN16 - WC PUBLICS

DE2023-192-212 : signée le 11/10/2023 avec ETS GONCET de 553 44 HT soit 664,13 € TTC pour l'installation d'un détendeur gaz - service salles des fêtes

DE2023-192-213 : signée le 12/10/2023 avec 3D PURE de 1.506,40 € HT soit 1.807,68 € TTC pour un traitement contre les taupes - service complexe sportif - **Annule et remplace DE2023-192-194**

DE2023-192-214 : signée le 12/10/2023 avec AME BUREAUTIQUE de 534,75 € HT soit 641,70 € TTC pour l'achat de fournitures de bureau

DE2023-192-215 : signée le 16/10/2023 avec SOPHIE DE LAMAR de 3.275,00 € TTC pour la restauration de 3 statues de l'église d'Izernore - **Annule et remplace DE-2023-192-178**

DE2023-192-216 : signée le 16/10/2023 avec BESD de 175,00 € HT soit 210,00 € TTC pour la fourniture de bois et la fabrication d'un caisson pour la sonorisation - salle des fêtes

DE2023-192-217 : signée le 16/10/2023 avec ETS GONCET de 181,30 € HT soit 217,56 € TTC pour le contrat d'entretien de la chaudière - maison 230 rue du Contour - année 2023

DE2023-192-218 : signée le 16/10/2023 avec GONCET de 302,15 € HT soit 332,37 € TTC pour le remplacement du brûleur d'allumage - maison Saint Romain

DE2023-192-219 : signée le 19/10/2023 avec GARAGE PECHOUX de 1.607,67 € HT soit 1.929,20 € TTC pour le montage de pneus hiver sur véhicules + fournitures pneus : Berlingo + Maxitu + Clio

DE2023-192-220 : signée le 19/10/2023 avec VERVER EXPORT de 330,00 € HT soit 369,90 € TTC pour la fourniture de 1000 bulbes - floraison printemps

DE2023-192-221 : signée le 24/10/2023 avec SIEA de 39.903,57 € TTC pour la modernisation de l'éclairage public - Tignat - lié esthétique, enfouissement des réseaux - 2022-0314-EP-APD
Annule et remplace DE2023-192-066

DE2023-192-222 : signée le 24/10/2023 avec SIEA de 59.473,24 € TTC pour la modernisation de l'éclairage public - Intriât - lié esthétique, enfouissement des réseaux -
Annule et remplace DE2023-192-067

DE2023-192-223 : signée le 24/10/2023 avec SIEA de 36.254,53 € TTC pour la modernisation de l'éclairage public - Bussy - lié esthétique, enfouissement des réseaux - Etude APS
Annule et remplace DE2023-192-068

DE2023-192-224 : signée le 24/10/2023 avec SIEA de 54.865,70 € TTC pour la modernisation de l'éclairage public - Cessiat - lié esthétique, enfouissement des réseaux - Etude APS
Annule et remplace DE2023-192-069

DE2023-192-225 : signée le 24/10/2023 avec AME BUREAUTIQUE de 416,70 € HT soit 500,04 € TTC pour l'achat de fournitures de bureau - service musée

DE2023-192-226 : signée le 24/10/2023 avec MY KEEPER Secur école de 5.040,00 € HT soit 6.048,00 € TTC pour le déploiement du parc PPMS groupe scolaire